

MAIRIE DE BOUSSENS

31560

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
29/06/2017

L'an deux mille dix sept et le sept juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU (Proc.), Mmes GERARD SAINT-SUPERY, MM. AMOUROUX (Proc.), LIVOTI, Mme TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH

Absents excusés :

M. RIVIERE (Proc. M. AMOUROUX)
Mme DALLA-ZANNA (Proc. M. SANS)
Mme CAHUZAC (Proc. M. RAMEAU)

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 7.5
Contrat de Prestations de Services
Commune/SAS SACPA
Autorisation signature convention.

Monsieur PIZZATO Jean-Luc a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de son contact pris avec la Société SAS SACPA qui propose une mission de services publics pour la capture, la prise en charge des animaux errants blessés et ou/dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique, le transport des animaux et la gestion de la fourrière animale, moyennant un montant forfaitaire annuel de 1,074 €/habitant.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de souscrire le contrat de prestations de services avec la Société SACPA pour un montant forfaitaire annuel de 1,074 €/habitant.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 13.07.2017

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 11 juillet 2017

Maire,

